



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Action n°10

GeoCampSud 2019 :

Amélioration et diffusion de connaissance des écosystèmes vélos liés à l'Eurovélo 8 pour en développer l'usage pour le tourisme et pour les mobilités domicile – travail

Par le laboratoire UMR 7300 ESPACE

Synthèse :

GeoCampSud2019 s'inscrit dans la continuité des actions de 2016 et 2017 ayant mobilisées une centaine d'étudiants de géographie pour créer de la donnée en mode collaboratif autour de thématiques d'intérêt régional : les gares (intermodalité, services et commerces) pour la 1^{ère}, les lieux du tourisme (équipements de la station de ski des Orres « Smart Moutain », théâtres à Avignon, sentiers de randonnée et aménités le long de l'Huveaune, quartiers du Vieux-Nice et promenade des anglais) pour la seconde.

GeocampSud2019 mobilisera les étudiants de plusieurs universités de la Région avec pour objectif d'élaborer une base de données sur l'écosystème vélo lié à l'itinéraire de la Méditerranée à vélo. Tout en proposant des séances de formation et d'initiation à la méthodologie et aux outils de contribution à la cartographie mondiale libre OpenStreetmap, cette action a pour principal objectif de faire un état des lieux des aménagements et services liés aux véloroutes et aux voies vertes en région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur.

Améliorer la connaissance des services le long de la Méditerranée à Vélo permettra de répondre aux attentes des usagers, d'harmoniser ou renforcer l'offre existante. De services numériques et touristiques pourront être développés et ainsi d'attirer de nouveaux usagers.

1. Contexte

Le tourisme à vélo connaît un fort développement en France et plus particulièrement dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (Indiggo 2018). Ce développement s'explique notamment par la mise en place d'infrastructures dédiées, les véloroutes, qui s'inscrivent dans un « schéma régional des véloroutes et d'itinérance à vélo » porté par l'institution régionale. Ce développement du tourisme à vélo a un impact économique important, estimé par exemple à 31 000 €/km de véloroute pour l'Eurovélo8 « la Méditerranée à vélo », qui est une des véloroutes les plus importantes du sud de la France et une des plus aménagées (Indiggo, 2018).

Toutefois, si le tourisme à vélo est en plein développement, il s'avère que des améliorations du service restent à conduire presque partout en France, et plus spécifiquement sur l'EuroVélo 8, pour assurer dans la durée cette croissance (Indiggo 2018).

Une enquête de fréquentation menée en 2017 a montré que les attentes prioritaires des usagers étaient :

- Le développement de la continuité des aménagements le long des itinéraires pour plus de confort et de sécurité, mais aussi de la connexité entre les itinéraires pour offrir un plus grand choix de parcours,
- l'amélioration de tout l'écosystème vélo (en termes de service) autour des véloroutes à savoir :
 - o l'augmentation du nombre de réparateurs vélo
 - o l'augmentation de la couverture Wifi gratuite le long de l'itinéraire
 - o l'augmentation du nombre de points d'eau et de toilettes
 - o l'augmentation des possibilités de stationnements sécurisés des vélos à proximité des points d'intérêts touristiques ou commerciaux situés le long des véloroutes
 - o enfin mieux informer pendant le long du trajet grâce à une signalétique touristique locale

Si la réponse à ces demandes des usagers passe par de l'investissement, elle passe également, et dans un premier temps, par une meilleure information. En effet, nombre de facilités existent déjà à proximité plus ou moins directe des véloroutes, mais l'information n'est ni connue, ni aisément accessible.

Enfin, des améliorations tant en termes d'infrastructures que d'information sont aussi à conduire pour assurer l'accès à vélo aux véloroutes elles-mêmes. Il s'agit ici de donner l'information permettant de gagner les véloroutes, dans de bonnes conditions de confort et sécurité, que ce soit pour les touristes (au départ des gares et pôles d'échanges) ou pour les locaux qui voudraient utiliser ces infrastructures dans leurs pratiques de mobilités quotidiennes, notamment les navettes domicile-travail. Il s'agit donc ici de développer des pratiques de mobilité quotidiennes plus durables.

2. Objectifs

Les objectifs de ce projet s'articulent autour de 2 entrées :

1. L'acculturation au Crowdsourcing et à la cartographie ouverte et participative :
 - a. Contribuer à la production cartographique et à la consolidation des objets géographiques sur le territoire régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - b. Enrichir le kit méthodologique et pédagogique qui pourra être utilisé dans le cadre d'autres démarches liées à la production de données géographiques OSM en lien avec des besoins de collectivités locales, d'organismes publics ou de recherche ;
 - c. Promouvoir le crowdsourcing et participer à la diffusion de la culture OpenStreetMap sur le territoire régional ;
 - d. Prolonger l'expérimentation de démarche de cartopartie régionale en lien avec les formations supérieures de géographie et géomatique qui pourra être reconduite les années suivantes ;
 - e. Conforter les enseignements en géomatique et webmapping proposés dans le cadre de ces différentes formations.
2. Amélioration de la connaissance de l'écosystème vélo lié aux véloroutes V8 (la Méditerranée à vélo), à travers :
 - a. **la production d'une base de données** décrivant :
 - i. les facilités utiles aux usagers des véloroutes (toilettes, points d'eau, wi-fi, stationnement, panneaux d'information et aires de jeux),
 - ii. les aménagements cyclables de rabattement vers les gares et pôles d'échanges (une liste des priorités en lien avec le Schéma régional des Véloroutes sera établie par la Région)
 - b. **La réalisation d'une étude « géomarketing »** permettant d'estimer le potentiel de navettes domicile-travail potentiellement transférables sur les différents tronçons des V8 pour des

trajets réalisés en vélo uniquement, ou des trajets intermodaux (vélo train notamment). Cette étude doit permettre de hiérarchiser les actions à conduire pour assurer un rabattement de qualité sur les véloroutes.

3. Méthodologie

La Région fournira le tracé de l'EV8 le plus récent possible. Vélo Loisir Provence ayant une bonne connaissance du terrain réalisera un travail préparatoire afin de définir des sections cohérentes (voies vertes ou partagées) sur lesquelles s'appuieront les masters.

L'élaboration de la base de données sur les écosystèmes vélos se fera en collectant de la donnée sur le terrain :

- Pour les voies vertes, seuls les éléments visibles sur l'itinéraire seront relevés (ceux-ci seront complétés par Vélo loisir Provence)
- Sur voies partagées, l'objectif est de trouver le 1^{er} service accessible par commune (ou bourg) dans la limite d'un km (au-delà on peut estimer que les usagers ne sont pas prêts à faire ce détour). Pour les villes plus importantes, une densification des services déjà identifiés pourra être effectuée

Un travail amont, afin de dresser un état de l'existant et d'optimiser le travail terrain, sera effectué par les étudiants en consolidant les données existantes :

- Base de données des équipements et services sur le territoire du Luberon
- BD des sites touristiques d'identifiés par les territoires lors de la production du carnet de route 2018
- Extraction des POI retenus depuis OSM
- Base des offices de tourisme .

Les objets retenus sont :

- Toilettes
- Point d'eau potable
- Point d'accès au wifi gratuit (Office du Tourisme, Mairie ou lieu public + panneau d'info)
- Stationnement vélo (pour les sites touristiques retenus)
- Panneau RIS (relais info services) aux abords de l'itinéraire
- Aire de jeux

Chaque élément devra être localisé, photographié, et qualifié avec les mêmes attributs que ceux définis lors du travail d'inventaire sur le Luberon. (Notamment la présence d'un panneau de signalisation)

Les données seront ainsi cohérentes à l'échelle de la méditerranée à Vélo.

Le travail doit porter sur les tronçons suivants :

- Nice-Menton
- Menton-Manosque
- Cavailon-Nîmes.

Afin de limiter les coûts de déplacement et de mobiliser les étudiants, les 3 masters (Geoprad à Nice, GEAD à Aix en Provence et GEOTER à Avignon) se répartiront le travail en fonction de leur effectif et de leur proximité géographique au territoire à traiter.

L'étude du potentiel de navettes domicile-travail transférables sous certaines hypothèses aux véloroutes (ex un trajet vélo ne doit pas dépasser de plus de X % le temps du trajet correspondant en voiture) mobilisera largement les systèmes d'information géographique, en particulier les possibilités offertes en analyse de réseaux, et les bases de données décrivant les navettes domicile-travail.

Le travail sera effectué :

- sur les segments définis comme prioritaires par la Région le long de la partie de l'EuroVélo 8 située dans la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (de Menton à Tarascon). Si cela s'avère possible, eu égard à la vitesse à laquelle les relevés s'effectueront, la totalité de la V8 PACA sera traitée.

4. livrables attendus

- Une base de données SIG qui alimentera Open Street Map sur les services de la V8
- Une étude du potentiel de navettes domicile-travail potentiellement transférables sur les différents tronçons des V8 pour des trajets réalisés en vélo uniquement ou des trajets intermodaux (vélo train notamment).

5. Calendrier

- Une journée de **formation** à la contribution à Open SreetMap sera assurée sur chacun des sites des formations impliquées dans le projet (Nice, Aix-en-Provence, Avignon) entre **octobre 2018 et janvier 2019** (calendrier à définir avec l'intervenant OSM)
- La **collecte des données**, la constitution d'une base SIG et leur intégration dans OSM s'effectuera sous la responsabilité des directeurs de chaque formation **en janvier 2019**.
- **L'étude du potentiel de transfert** de tout ou partie de navettes domiciles travail sur les véloroutes V8 s'effectuera de **mi-novembre 2018 à janvier 2019** en cohérence avec le calendrier des apprentissages du master Geoter qui réalisera seul ce travail.
- Une séance de **restitution** du travail par les étudiants, à planifier avec la Région, (ainsi que les partenaires : OSM, Vélo Loisir Provence et le CRIGE), se déroulera à la toute fin du mois de **mars 2019**.

6. Equipe retenue (dont référents)

Universités :

Le projet est porté par le laboratoire UMR 7300 ESPACE et plus spécifiquement les masters de géomatique qui y sont liées :

- Cyrille GENRE-GRANDPIERRE, professeur de Géographie, MASTER GEOTER Géomatique et conduite de projets territoriaux, Université d'Avignon (direction et pilotage du projet)
- Samuel Carpentier, MCF en Géographie, MASTER Géographie, aménagement, environnement et développement, Aix Marseille Université
- Karine Emsellem MCF en Géographie, MASTER GEOPRAD Géoprospective, aménagement et durabilité des territoires, Université de Nice Sophia Antipolis

OSM : Jean-Louis ZIMMERMANN et Tony EMERY, mandataires OSM du Grand Sud Est.

CRIGE : Romain BUCHAUT, chef de projet CRIGE

Vélo Loisir Provence : Camille Perretta (Chargé de mission)

Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Xavier DURANG et Rémi DORNE, Service Connaissance prospective, Délégation Connaissance Planification Transversalité.
- Ségolène CHIGNARD, Service des Grands Equipements, Direction générale économie emploi formation innovations et international.
- Thomas BEKKERS et Pauline ASSELIN, Service Smart Région, Direction générale économie emploi formation innovations et international.

8. Budget

Une somme d'un montant de 9 960 € TTC est allouée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au titre de cette action d'étude.